

# Certificat

## des organismes prestataires d'actions concourant au développement des compétences

N°2112\_CN\_03428 - V.2

Début de validité de la certification : 22/12/2021

Echéance de la certification : 21/12/2024

ISQ certifie que

### EPSA

**193 RUE DU ROUET 13008 MARSEILLE**

SIREN : **849469325**      NAF : **8559A**  
Numéro de Déclaration d'activité : **93131785413**

Est conforme aux critères de certification mentionnés à l'article L. 6316-1 du Code du Travail et au décret n°2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle au décret n°2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences au décret n°2021-1851 du 28 décembre 2021 portant dispositions complémentaires relatives à la certification mentionnée à l'article L.6316-1 du code du travail à l'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D.6316-1-1 du Code du travail à l'arrêté du 30 décembre 2021 prolongeant l'autorisation de réaliser l'audit initial à distance au guide de lecture du référentiel national qualité, version en vigueur au programme de certification de l'ISQ, version en vigueur

### Pour les catégories d'actions concourant au développement des compétences suivantes :

- Les actions de formation
- Les bilans de compétences
- Les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE)
- Les actions de formation par apprentissage

### Et pour le site suivant :

EPSA - 193 RUE DU ROUET 13008 MARSEILLE

Pierre PARIENTE  
Président de l'ISQ

